

Emploi, rémunération et heures de travail, août 2020

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 29 octobre 2020

Les données d'août de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) sont maintenant accessibles. Cette enquête fournit des données mensuelles sur l'emploi salarié, la rémunération et les heures travaillées pour le Canada, les provinces et les territoires.

En août, cinq mois après le début de la crise économique liée à la COVID-19, les restrictions en matière de santé publique avaient été assouplies considérablement partout au pays et un grand nombre de commerces et de lieux de travail avaient rouvert. Certaines mesures sont demeurées en place, notamment les mesures de distanciation physique, les restrictions relatives aux grands rassemblements et les restrictions sur les voyages internationaux.

Depuis le début de la crise économique liée à la COVID-19, Statistique Canada s'est engagé à saisir les répercussions de la COVID-19 sur la population active. Conjointement aux données de l'Enquête sur la population active (EPA), les données de l'EERH permettent de jeter un éclairage sur ces répercussions, notamment en fournissant des statistiques détaillées sur les sous-secteurs et les industries.

L'EERH brosse un tableau du nombre d'employés salariés, c'est-à-dire le nombre de personnes qui reçoivent une rémunération ou des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête exclut les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

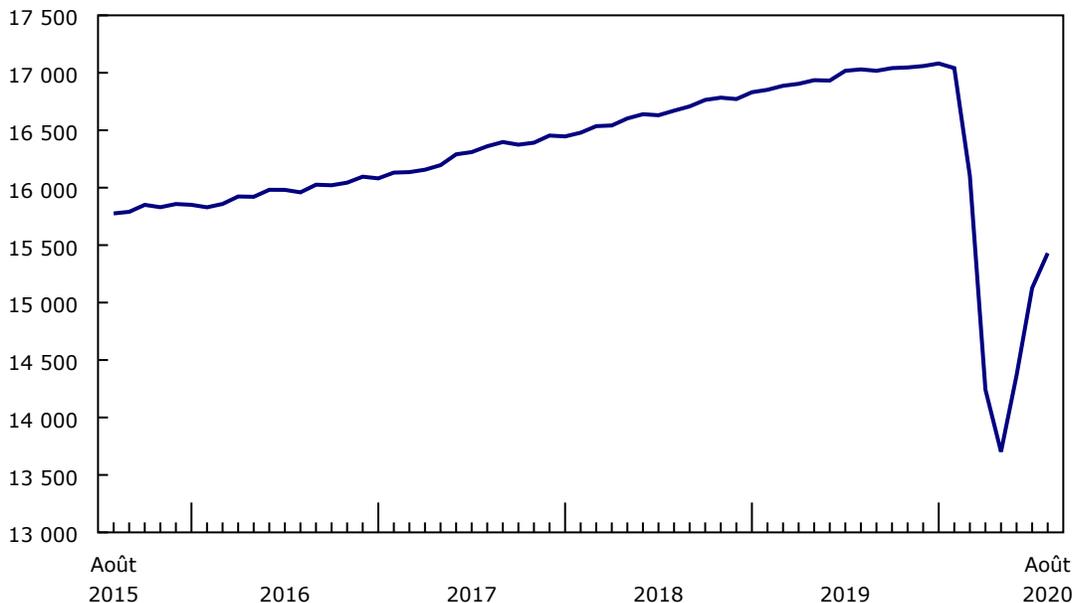
La progression de l'emploi salarié ralentit en août

Le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux de leur employeur, appelés « employés salariés » dans le cadre de l'EERH, a progressé de 303 200 (+2,0 %) en août. Cette augmentation a fait suite à des hausses marquées observées en juillet (+759 500; +5,3 %) et en juin (+665 500; +4,9 %), et a porté la variation totale de l'emploi salarié depuis février à une baisse de 1,6 million (-9,5 %).



Graphique 1 Le nombre d'emplois salariés augmente de plus de 300 000 en août

emploi salarié (milliers)



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau [14-10-0220-01](#).

L'emploi total, tel qu'estimé par l'EPA, a progressé de 246 000 (+1,4 %) en août, après avoir augmenté de 419 000 (+2,4 %) en juillet et de 953 000 (+5,8 %) en juin. Cela a porté la variation totale de l'emploi depuis février à une baisse de 1,1 million (-5,7 %).

Le niveau d'emploi salarié est le plus près du niveau observé avant la COVID-19 au Nouveau-Brunswick

En août, le nombre d'emplois salariés a augmenté dans presque toutes les provinces, et la Nouvelle-Écosse (+10 300; +2,7 %), Terre-Neuve-et-Labrador (+5 100; +2,7 %) et la Saskatchewan (+11 300; +2,6 %) ont enregistré les hausses les plus marquées. Parallèlement, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard ont connu peu de variation. Conformément aux résultats de l'EPA du mois d'août, parmi les provinces, le nombre d'emplois salariés était le plus près de son niveau observé avant la COVID-19 (en février) au Nouveau-Brunswick (-5,2 %).

La reprise de l'emploi salarié est principalement attribuable aux employés rémunérés à l'heure

Alors qu'ils représentaient moins de 60 % de l'ensemble des employés salariés en 2019, les employés rémunérés à l'heure ont représenté environ les trois quarts de la baisse de l'emploi salarié observée de février à mai 2020. Les employés rémunérés à l'heure tendent à gagner considérablement moins que les employés payés à salaire fixe; en février 2020, par exemple, les employés payés à salaire fixe ont gagné en moyenne 1 410 \$ par semaine, tandis que les employés rémunérés à l'heure ont gagné en moyenne 800 \$ par semaine.

En août, pour un troisième mois consécutif, la croissance de l'emploi salarié a été principalement attribuable aux employés rémunérés à l'heure (+246 600; +2,9 %). À la suite de cette hausse, le nombre d'employés rémunérés à l'heure s'est situé 10,4 % en deçà de son niveau observé avant la COVID-19, comparativement à -7,0 % pour les employés payés à salaire fixe.

La rémunération hebdomadaire moyenne demeure stable

La rémunération hebdomadaire moyenne était stable, se fixant à 1 114 \$ en août. Par rapport à un an plus tôt, toutefois, elle a augmenté de 7,9 %, les pertes d'emplois enregistrées tout au long de la crise économique liée à la COVID-19 ayant davantage touché les employés faiblement rémunérés.

Le nombre moyen d'heures travaillées varie peu

Après avoir augmenté de 3,8 % en juin et de 5,2 % en juillet, le total des heures travaillées a progressé de 1,0 % en août. Cette croissance a porté le total des heures travaillées à 92,0 % de son niveau observé en février avant la COVID-19.

Par rapport à juillet, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine a peu varié, s'établissant à 33,4 heures, mais il a été plus élevé qu'en février (33,0 heures par semaine).

L'emploi continue d'augmenter tant dans le secteur des services que dans le secteur des biens

En août, le nombre d'emplois salariés a continué d'augmenter tant dans le secteur des services (+237 300; +2,0 %) que dans le secteur des biens (+54 000; +2,0 %). Dans le secteur des services, la hausse mensuelle la plus marquée a été observée dans les services d'hébergement et de restauration (+72 900), tandis que dans le secteur des biens, la fabrication a enregistré l'augmentation la plus prononcée (+28 700).

Pendant que l'économie canadienne continue de s'adapter aux répercussions de la COVID-19 et de s'en remettre, il est manifeste que la route de la reprise sera plus longue pour certains secteurs que pour d'autres. Trois secteurs ont été à l'origine de plus de 40 % de la baisse de l'emploi salarié enregistrée en août par rapport à février : les services d'hébergement et de restauration, le commerce de détail ainsi que les arts, les spectacles et les loisirs.

La route de la reprise sera longue dans le secteur des arts, des spectacles et des loisirs

Le nombre d'emplois salariés dans les arts, les spectacles et les loisirs a augmenté pour le troisième mois consécutif, en hausse de 12,9 % (+22 800) en août. Il s'agit de la croissance la plus élevée de tous les secteurs. Cela a porté l'augmentation totale enregistrée de mai à août à 65 500 (+48,7 %), et la majeure partie de la hausse est attribuable aux autres services de divertissement et de loisirs, qui comprennent les terrains de golf ainsi que les centres de sports et de conditionnement physique.

Le secteur des arts, des spectacles et des loisirs comprend trois sous-secteurs : les arts d'interprétation, les sports-spectacles et les activités connexes (31 900 employés en août), les établissements du patrimoine (21 300 employés), ainsi que le divertissement, les loisirs, les jeux de hasard et les loteries (146 800 employés).

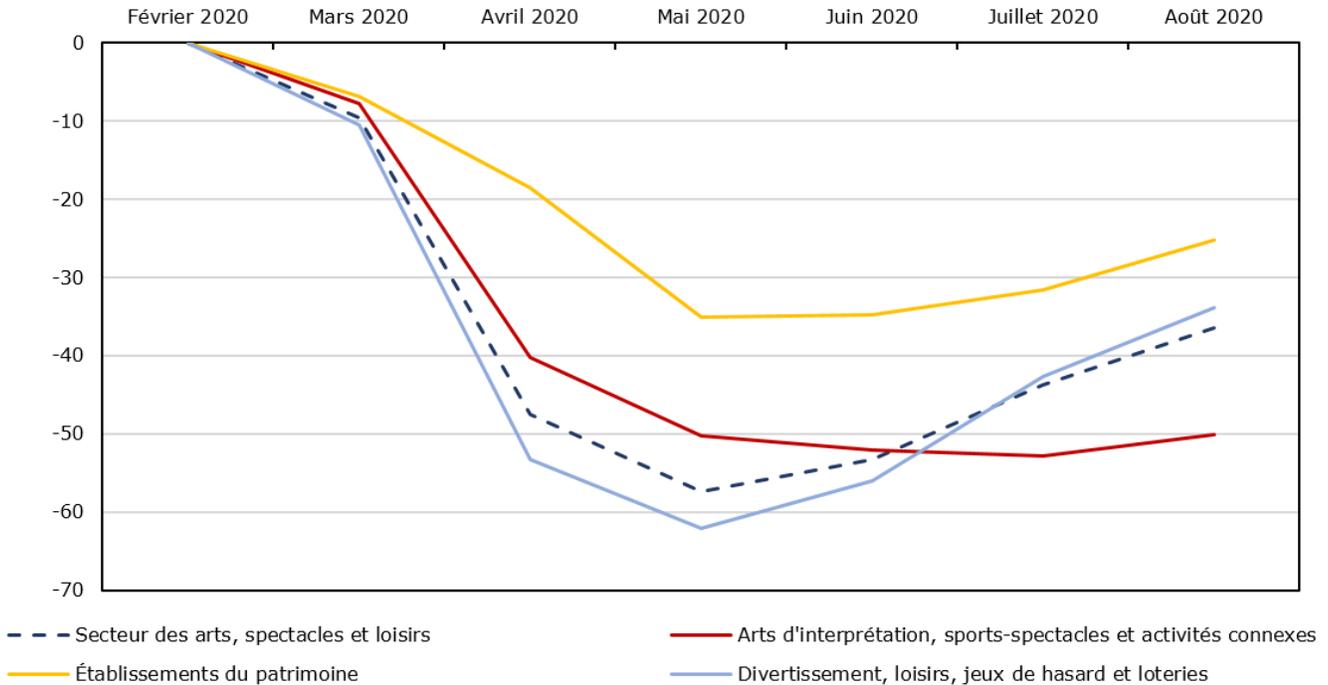
Malgré la récente tendance à la hausse, l'emploi dans les arts, les spectacles et les loisirs s'est situé 36,4 % (-114 600) en deçà de son niveau observé en février. L'emploi salarié dans le sous-secteur des arts d'interprétation, des sports-spectacles et des activités connexes ne s'est pas redressé, se situant autour de 50 % de son niveau observé avant la COVID-19 depuis mai. Dans ce sous-secteur, les promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires (-15 900; -58,2 %) ainsi que les compagnies d'arts d'interprétation (-8 800; -49,1 %) sont les plus éloignés de leurs niveaux d'emploi observés avant la COVID-19. Parmi les trois sous-secteurs, les établissements du patrimoine sont les plus près de leur niveau observé avant la COVID-19 (-7 200; -25,2 %). Selon les résultats de l'EPA, plus de 40 % des employés des établissements du patrimoine étaient syndiqués ou couverts par une convention collective en 2019, par rapport à moins de 20 % des employés des deux autres sous-secteurs. La grande majorité des employés du sous-secteur des établissements du patrimoine étaient des employés à temps plein en 2019.

La rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur des arts, des spectacles et des loisirs s'est établie à 716 \$ en août, en hausse de 13,1 % comparativement à un an plus tôt.

La route de la reprise de l'emploi sera longue dans les arts, les spectacles et les loisirs, en particulier à la lumière des données récentes montrant que les Canadiens prévoient de réduire leurs dépenses au chapitre des loisirs et de la culture (voir [Changements attendus dans les habitudes de dépenses au cours de la période de reprise des activités](#)).

Infographie 1 – La reprise de l'emploi salarié tarde à s'amorcer dans les arts d'interprétation, les sports-spectacles et activités connexes

indice de la variation de l'emploi salarié (%)
(février 2020 = 0)



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau 14-10-0220-01.

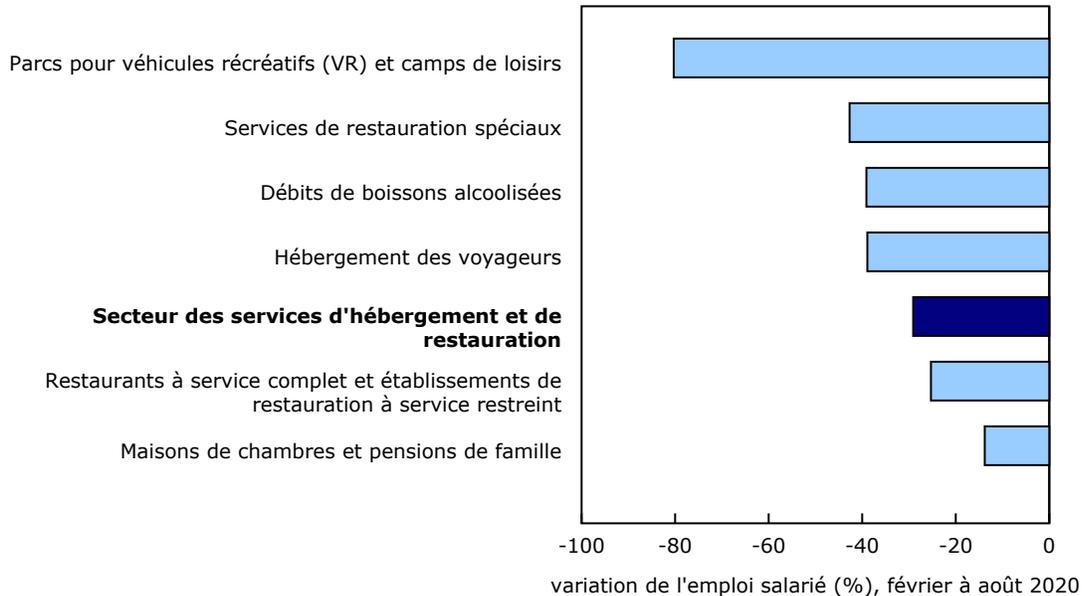
Croissance soutenue dans les services d'hébergement et de restauration en août

L'emploi salarié dans les services d'hébergement et de restauration a progressé de 8,3 % (+72 900) en août, à la suite des hausses observées dans les restaurants à service complet et les établissements de restauration à service restreint ainsi que dans l'hébergement des voyageurs. À l'échelle provinciale, l'Ontario a enregistré l'augmentation la plus marquée, les restrictions ayant continué d'être assouplies dans toutes les régions de la province en août. À l'échelle nationale, l'emploi a continué de diminuer dans les parcs pour véhicules récréatifs et les camps de loisirs, en baisse de 45,6 % (-2 800) en août et de 80,3 % (-13 800) depuis février.

Alors que les services d'hébergement et de restauration ont enregistré la deuxième plus forte hausse d'emploi mensuelle parmi les secteurs, la cadence a beaucoup ralenti par rapport à une croissance de plus de 20 % enregistrée en juin et juillet. En août, le nombre d'emplois dans les services d'hébergement et de restauration s'est situé 29,1 % (-390 300) en deçà de son niveau observé avant la COVID-19, et les pertes d'emplois enregistrées dans les restaurants à service complet et les établissements de restauration à service restreint ont été à l'origine des deux tiers (-66,7 %) de la baisse. Les ventes dans le sous-secteur des [services de restauration et débits de boissons](#) se sont accrues de 6,4 % en août, mais elles ont reculé de près d'un quart par rapport à un an plus tôt. La rémunération hebdomadaire moyenne dans ce secteur a augmenté de 2,6 % comparativement à un an plus tôt, s'établissant à 436 \$ en août.

Graphique 2

L'ampleur des répercussions diffère dans les industries des services d'hébergement et de restauration



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau [14-10-0220-01](#).

La croissance de l'emploi salarié ralentit nettement dans le commerce de détail

Conformément aux résultats de l'EPA, la croissance de l'emploi dans le commerce de détail a nettement ralenti en août, en hausse de 1,1 % (+20 400), après avoir augmenté de 7,5 % en juillet et de 9,6 % en juin. Les hausses les plus marquées en août ont été observées dans les magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires (+5 000; +2,9 %), le sous-secteur du commerce de détail qui a été le plus touché par la crise économique liée à la COVID-19.

En août, l'emploi dans le commerce de détail s'est situé 8,0 % (-160 400) en deçà des niveaux observés en février, tandis que la rémunération hebdomadaire moyenne s'est établie à 647 \$, en hausse de 4,5 % comparativement à 12 mois plus tôt.

Les [ventes au détail](#) ont augmenté pour un quatrième mois consécutif en août, en hausse de 0,4 %, et les estimations provisoires laissent supposer que les ventes seront relativement inchangées en septembre.

La reprise de l'emploi salarié est presque inchangée dans le secteur du transport et de l'entreposage

Après deux mois de hausse, l'emploi salarié dans le transport et l'entreposage a peu varié en août, la progression enregistrée dans le transport par camion ayant été contrebalancée par une baisse dans l'entreposage. Comparativement à février, l'emploi dans le transport et l'entreposage a reculé de 9,7 % (-76 600), le sous-secteur du transport aérien et le sous-secteur du transport en commun et du transport terrestre de voyageurs ayant enregistré des baisses considérablement plus importantes que la moyenne pour l'ensemble du secteur.

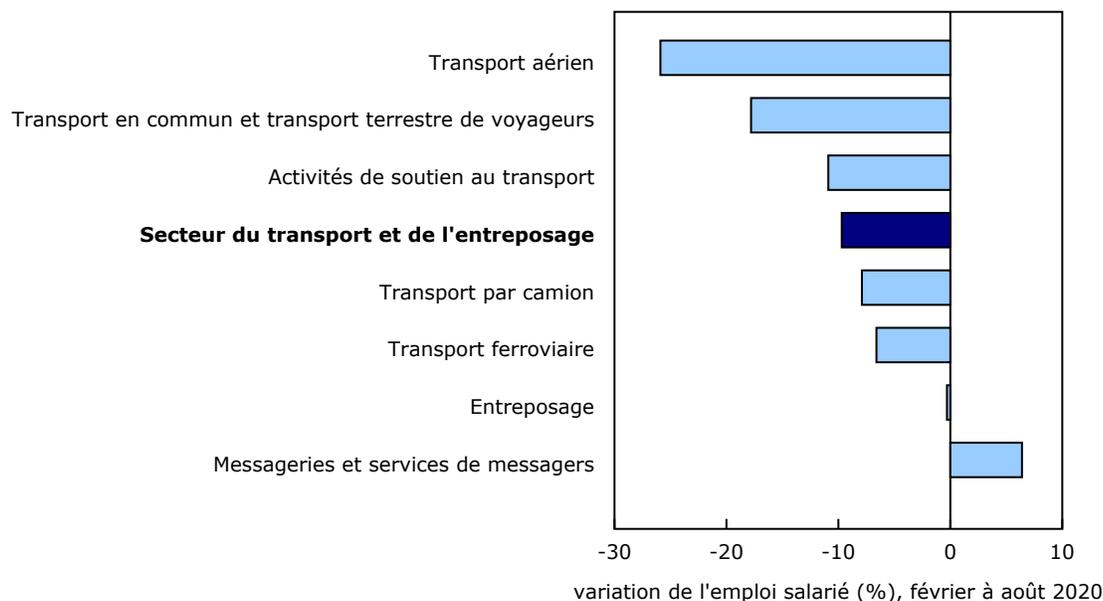
De février à août, l'emploi a reculé d'un peu plus d'un quart (-25,9 %; -20 500) dans le transport aérien et de 17,8 % (-23 000) dans le transport en commun et le transport terrestre de voyageurs. Les résultats du programme des [Statistiques mensuelles sur l'aviation civile](#) indiquent que les principaux transporteurs aériens canadiens continuent

de faire face à une demande réduite, notamment une baisse de 86,8 % du nombre de passagers d'août 2019 à août 2020. De même, les données du programme de [Transport en commun urbain](#) montrent que, malgré une hausse continue chaque mois depuis avril, le nombre d'usagers du transport en commun a diminué de presque 60 % par rapport à un an plus tôt en août.

En revanche, le nombre d'emplois salariés a notablement augmenté dans le sous-secteur des messageries et des services de messagers comparativement à février, en hausse de 6,4 % (+3 600), possiblement en raison de l'augmentation des ventes du commerce électronique. Par rapport à un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur du transport et de l'entreposage a progressé de 7,2 % pour s'établir à 1 200 \$.

Graphique 3

L'emploi salarié dans le transport aérien recule d'un peu plus d'un quart par rapport aux niveaux observés avant la COVID-19



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau [14-10-0220-01](#).

L'emploi salarié dans les industries liées au tourisme

Comme la frontière est demeurée fermée aux ressortissants internationaux dont les voyages étaient non essentiels pendant tout l'été, la reprise dans les industries liées au tourisme a été difficile. Les résultats des [Indicateurs nationaux du tourisme](#) ont montré que les dépenses des visiteurs internationaux au Canada ont pratiquement cessé (-96,2 %) au deuxième trimestre et que les dépenses touristiques effectuées au Canada par les Canadiens ont aussi diminué, en baisse de 58,6 % au cours de cette période.

L'emploi salarié dans les industries liées au tourisme — une liste de 27 industries, principalement dans le secteur du transport, dans le secteur des arts, des spectacles et des loisirs et dans le secteur des services d'hébergement et de restauration — a diminué à un rythme rapide de février à mai, en baisse d'un peu plus de la moitié (-51,6 %; -1,0 million). À titre de comparaison, le nombre total d'emplois salariés a reculé de 19,6 % (-3,3 millions) au cours de la même période.

Malgré la hausse de 46,5 % (+452 900) enregistrée de mai à août, l'emploi dans les industries liées au tourisme était loin de son niveau observé avant la pandémie, en baisse de 29,1 % (-586 100) par rapport à février. Les reculs de l'emploi observés dans les restaurants à service complet et établissements de restauration à service restreint,

dans l'hébergement des voyageurs, dans les autres services de divertissement et de loisirs, ainsi que dans les services de restauration spéciaux ont été à l'origine de plus des deux tiers (70 %) de la baisse enregistrée au cours de cette période.

La reprise se poursuit dans le secteur de la fabrication en août, principalement sous l'effet de la hausse observée dans la fabrication d'aliments

Dans le secteur de la fabrication, l'emploi salarié a augmenté de 28 700 (+2,0 %) en août, et les hausses les plus marquées ont été enregistrées dans la fabrication d'aliments (+6 800; +2,9 %) et dans la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (+4 600; +5,1 %).

Après avoir progressé pour un troisième mois consécutif, l'emploi dans la fabrication s'est situé 6,0 % en deçà de son niveau observé avant la COVID-19. L'augmentation enregistrée en août a coïncidé avec une hausse du taux d'utilisation de la capacité (l'intensité avec laquelle les industries utilisent leur capacité de production) dans le secteur de la fabrication (données non désaisonnalisées), qui est passé de 74,0 % en juillet à 75,8 % en août, en raison de la hausse de la [production du secteur de la fabrication](#). Le taux était de 79,6 % en août 2019.

La rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur de la fabrication s'est établie à 1 159 \$ en août, en hausse de 1,5 % par rapport à 12 mois plus tôt.

L'emploi augmente pour un quatrième mois consécutif dans la construction; forte hausse observée dans la construction de bâtiments résidentiels

Dans le secteur de la construction, le nombre d'emplois salariés a progressé pour un quatrième mois consécutif, en hausse de 24 500 (+2,6 %) en août, et l'augmentation la plus marquée a été observée au Québec (+16 200; +8,4 %). À l'échelle nationale, la majeure partie de la croissance de l'emploi dans le secteur a été enregistrée chez les entrepreneurs spécialisés et dans la construction de bâtiments. Dans le sous-secteur de la construction de bâtiments, l'essentiel de la hausse de l'emploi a été observé dans la construction résidentielle (+ 5 700; +4,6 %).

Selon le communiqué du mois d'août sur les [permis de bâtir](#), la valeur totale de ces derniers a augmenté de 1,7 % pour atteindre 8,1 milliards de dollars en août, sous l'effet de la hausse observée dans le secteur résidentiel en Ontario et au Québec. La valeur des permis délivrés pour les logements unifamiliaux a augmenté de 9,9 % en août, poursuivant la tendance à la hausse observée depuis mai.

L'emploi dans l'extraction de pétrole et de gaz demeure à son plus bas niveau en plus de trois ans

Dans le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière, et de l'extraction de pétrole et de gaz, le nombre d'emplois salariés était inchangé en août et il était 9,0 % en deçà de son niveau observé en février avant la COVID-19. L'emploi dans l'extraction de pétrole et de gaz s'est situé à 4,4 % en-dessous de son niveau de février, et il était à son plus bas niveau depuis mars 2017.

Par rapport à un an plus tôt, l'emploi dans le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière, et de l'extraction de pétrole et de gaz a diminué de 20 100 (-10,0 %), et la majeure partie de la baisse a été enregistrée en Alberta.

Regard vers l'avenir

Les résultats de l'EPA de septembre — qui ont rendu compte des conditions sur le marché du travail pendant la semaine allant du 13 au 19 septembre — ont montré que la reprise de l'emploi se poursuivait, un grand nombre de commerces et de lieux de travail ayant rouvert et les familles s'étant adaptées aux nouvelles routines de la rentrée scolaire.

À compter de septembre, des restrictions ont été imposées de nouveau par certaines provinces en réponse aux augmentations du nombre de cas de COVID-19. En Colombie-Britannique, de nouvelles règles et directives concernant les bars et les restaurants sont entrées en vigueur le 8 septembre. En Ontario, les limites imposées relativement aux rassemblements ont été resserrées dans les zones chaudes de Toronto, Peel et Ottawa le 17 septembre, et pour le reste de la province, le 19 septembre. Les résultats de septembre de l'EERH, qui seront diffusés le 26 novembre, jetteront un éclairage sur le marché du travail au cours des premiers jours où des restrictions ont été imposées de nouveau. Alors que certains effets de la pandémie peuvent être observés dans les secteurs les plus durement touchés par ces restrictions — comme les services d'hébergement et de restauration — en septembre, ces effets seront vraisemblablement plus prononcés dans les données d'octobre.

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 prochaines années. Ce plan se fonde sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès relatifs aux objectifs mondiaux liés au développement durable. Le présent communiqué contribuera à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Au moment de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont l'objectif premier est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle du taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont assez semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération comprennent les heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0357-01, 14-10-0358-01, 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 9 novembre.

Prochaine diffusion

Les données de septembre sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail seront diffusées le 26 novembre.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Août 2019	Juillet 2020 ^r	Août 2020 ^p	Juillet à août 2020	Août 2019 à août 2020	Juillet à août 2020	Août 2019 à août 2020
	dollars courants		variation en dollars courants		variation en %		
Ensemble des secteurs¹	1 032,70	1 113,90	1 114,37	0,47	81,67	0,0	7,9
Forêt, exploitation et soutien	1 190,27	1 148,38	1 204,25	55,87	13,98	4,9	1,2
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 041,13	2 104,10	2 082,05	-22,05	40,92	-1,0	2,0
Services publics	1 850,36	1 726,23	1 842,47	116,24	-7,89	6,7	-0,4
Construction	1 319,20	1 325,22	1 336,37	11,15	17,17	0,8	1,3
Fabrication	1 141,21	1 159,59	1 158,62	-0,97	17,41	-0,1	1,5
Commerce de gros	1 219,97	1 342,61	1 341,54	-1,07	121,57	-0,1	10,0
Commerce de détail	619,46	650,97	647,09	-3,88	27,63	-0,6	4,5
Transport et entreposage	1 119,25	1 178,76	1 199,54	20,78	80,29	1,8	7,2
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 295,92	1 413,30	1 442,01	28,71	146,09	2,0	11,3
Finance et assurances	1 364,22	1 488,99	1 519,76	30,77	155,54	2,1	11,4
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 100,55	1 190,13	1 139,82	-50,31	39,27	-4,2	3,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 448,24	1 491,78	1 506,07	14,29	57,83	1,0	4,0
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 608,73	1 572,30	1 604,23	31,93	-4,50	2,0	-0,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	827,36	906,61	881,39	-25,22	54,03	-2,8	6,5
Services d'enseignement	1 069,38	1 152,26	1 124,99	-27,27	55,61	-2,4	5,2
Soins de santé et assistance sociale	925,72	1 002,08	1 012,34	10,26	86,62	1,0	9,4
Arts, spectacles et loisirs	633,02	732,99	716,23	-16,76	83,21	-2,3	13,1
Services d'hébergement et de restauration	424,51	444,67	435,57	-9,10	11,06	-2,0	2,6
Autres services (sauf les administrations publiques)	866,64	914,32	918,68	4,36	52,04	0,5	6,0
Administrations publiques	1 330,46	1 433,65	1 456,65	23,00	126,19	1,6	9,5
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 073,37	1 121,83	1 133,04	11,21	59,67	1,0	5,6
Île-du-Prince-Édouard	873,00	963,46	963,96	0,50	90,96	0,1	10,4
Nouvelle-Écosse	908,04	952,66	962,38	9,72	54,34	1,0	6,0
Nouveau-Brunswick	941,26	1 001,33	994,66	-6,67	53,40	-0,7	5,7
Québec	967,94	1 050,11	1 055,79	5,68	87,85	0,5	9,1
Ontario	1 058,53	1 155,30	1 153,36	-1,94	94,83	-0,2	9,0
Manitoba	948,33	1 003,38	988,83	-14,55	40,50	-1,5	4,3
Saskatchewan	1 028,86	1 082,75	1 100,32	17,57	71,46	1,6	6,9
Alberta	1 166,27	1 210,26	1 214,07	3,81	47,80	0,3	4,1
Colombie-Britannique	1 003,60	1 095,66	1 094,20	-1,46	90,60	-0,1	9,0
Yukon	1 168,23	1 248,38	1 281,67	33,29	113,44	2,7	9,7
Territoires du Nord-Ouest	1 441,84	1 548,63	1 550,20	1,57	108,36	0,1	7,5
Nunavut	1 436,27	1 468,06	1 450,23	-17,83	13,96	-1,2	1,0

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.**Source(s)** : Tableau [14-10-0223-01](#) (anciennement tableau CANSIM 281-0063).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Août 2019	Juillet 2020 ^r	Août 2020 ^p	Juillet à août 2020	Août 2019 à août 2020	Juillet à août 2020	Août 2019 à août 2020
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	17 029,6	15 126,7	15 429,9	303,2	-1 599,7	2,0	-9,4
Foresterie, exploitation et soutien	37,8	35,4	35,9	0,6	-1,9	1,6	-5,0
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	201,8	181,1	181,7	0,6	-20,1	0,3	-10,0
Services publics	127,6	122,4	122,0	-0,4	-5,6	-0,3	-4,4
Construction	1 043,5	937,4	961,9	24,5	-81,5	2,6	-7,8
Fabrication	1 586,3	1 437,3	1 465,9	28,7	-120,4	2,0	-7,6
Commerce de gros	822,8	757,8	762,7	4,9	-60,1	0,6	-7,3
Commerce de détail	2 002,8	1 835,9	1 856,3	20,4	-146,5	1,1	-7,3
Transport et entreposage	784,3	716,1	714,6	-1,5	-69,7	-0,2	-8,9
Industrie de l'information et industrie culturelle	349,4	305,1	312,1	7,0	-37,3	2,3	-10,7
Finance et assurances	752,7	727,1	727,9	0,8	-24,9	0,1	-3,3
Services immobiliers, de location et de location à bail	297,1	238,7	243,2	4,5	-53,9	1,9	-18,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	983,1	928,6	938,6	10,0	-44,5	1,1	-4,5
Gestion de sociétés et d'entreprises	110,3	105,7	111,1	5,4	0,8	5,1	0,7
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	830,4	715,7	728,2	12,5	-102,2	1,7	-12,3
Services d'enseignement	1 367,2	1 253,2	1 272,1	18,9	-95,1	1,5	-7,0
Soins de santé et assistance sociale	2 039,8	1 973,5	2 000,6	27,1	-39,2	1,4	-1,9
Arts, spectacles et loisirs	312,9	177,2	200,0	22,8	-113,0	12,9	-36,1
Services d'hébergement et de restauration	1 348,1	878,6	951,5	72,9	-396,6	8,3	-29,4
Autres services (sauf les administrations publiques)	557,2	456,3	468,5	12,1	-88,8	2,7	-15,9
Administrations publiques	1 152,7	1 072,4	1 091,9	19,5	-60,8	1,8	-5,3
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	216,8	192,3	197,4	5,1	-19,4	2,7	-8,9
Île-du-Prince-Édouard	69,5	62,8	62,7	-0,1	-6,8	-0,2	-9,8
Nouvelle-Écosse	423,5	383,0	393,3	10,3	-30,2	2,7	-7,1
Nouveau-Brunswick	325,9	307,2	307,7	0,5	-18,2	0,2	-5,6
Québec	3 798,3	3 476,8	3 546,6	69,8	-251,7	2,0	-6,6
Ontario	6 644,8	5 807,1	5 928,2	121,1	-716,6	2,1	-10,8
Manitoba	614,5	557,7	569,3	11,6	-45,1	2,1	-7,3
Saskatchewan	484,7	436,4	447,8	11,3	-36,9	2,6	-7,6
Alberta	2 031,3	1 759,5	1 797,6	38,1	-233,7	2,2	-11,5
Colombie-Britannique	2 352,8	2 082,1	2 116,0	33,9	-236,8	1,6	-10,1
Yukon	22,5	19,8	20,9	1,0	-1,7	5,2	-7,3
Territoires du Nord-Ouest	26,8	23,6	23,6	0,0	-3,2	0,2	-11,9
Nunavut	18,2	18,3	18,8	0,5	0,6	2,6	3,3

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01 (anciennement tableau CANSIM 281-0063).

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#) et [14-10-0255-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2612](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données dresse un portrait détaillé du marché du travail canadien en utilisant les données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. Des estimations historiques remontant à 10 ans sont aussi comprises. Cette application interactive permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Combinez plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer vos propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, veuillez communiquer avec nous au 514-283-8300 ou composer sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou veuillez communiquer avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).